



Un nouveau service de mobilité grâce au projet de Promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien

Morteau, le 5 octobre 2015 – Un nouveau service de covoiturage est dès aujourd'hui disponible dans l'Arc jurassien, le long du trajet reliant la Franche-Comté et le haut du canton de Neuchâtel. Il s'agit du système de covoiturage spontané et sécurisé TAXITO. Ce service est mis à disposition des automobilistes par le projet de "Promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien", initié en 2011 dans cette région.

TAXITO est conçu en complément de l'offre de transports publics. Accessible à tous, ce système permet de profiter des places libres dans les véhicules de particuliers effectuant le trajet Morteau-La Chaux-de-Fonds, et ceci en toute sécurité.

TAXITO, comment ça marche?

Pour utiliser le service TAXITO, il suffit de se rendre au point TAXITO le plus proche et d'actionner sa destination via son téléphone mobile (SMS ou application). Tout automobiliste passant devant le point TAXITO voit alors s'afficher sur un panneau digital la destination demandée et peut choisir de s'arrêter afin de faire monter l'"autostoppeur". Ce dernier envoie alors par SMS le numéro d'immatriculation du véhicule dans lequel il va s'installer, ou scanne un code (en possession de l'automobiliste) avec son application. Conducteurs et passagers sont ensuite enregistrés et la transaction financière, sécurisée, peut s'effectuer via l'application mobile ou online. TAXITO est actuellement disponible à La Chaux-de-Fonds, au Crêt-du-Loche, au Loche et à Morteau (visualisation du réseau sur www.taxito.com). Plusieurs destinations sont indiquées et le tarif est fixé selon les kilomètres parcourus par trajet.

Du covoiturage en complément des transports publics

En clair, TAXITO propose un covoiturage spontané dont le paiement s'effectue dans un cadre sécurisé, sans échange d'argent à bord du véhicule, mais grâce à une application mobile ou à une plateforme Internet. TAXITO est à la disposition des pendulaires de la région ainsi que du grand public. Il est complémentaire aux transports publics.

A propos du projet de Promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien

Initié en 2011 et prolongé en 2014 et 2015, le projet a pour but de dynamiser la pratique du covoiturage pour les frontaliers, et plus généralement dans les entreprises suisses des territoires de l'Arc jurassien concernées par des travailleurs pendulaires. Il a permis de mettre en place une centrale téléphonique permettant d'assurer et de faciliter la mise en relation des covoitureurs, mais aussi de gérer des inscriptions et de fournir des renseignements (appel gratuit au + 41 (0) 800 25 26 27). Un site internet a également vu le jour (www.covoiturage-arcjurassien.com). Des parkings relais ont été mis en place pour faciliter le covoiturage et une centaine d'animations de sensibilisation des collaborateurs ont été réalisées dans les près de 90 entreprises ayant pris part au projet depuis quatre ans. Combiné aux initiatives des entreprises s'engageant pour le covoiturage, ce projet a donné des résultats significatifs : la pratique du covoiturage a quasiment doublé depuis le lancement du dispositif sur l'ensemble de l'Arc jurassien.

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Le projet est porté et financé par douze partenaires de l'Arc jurassien franco-suisse. Côté France : le Parc Naturel régional du Haut-Jura, le Pays Horloger, le Pays du Haut-Doubs, le Pays des Portes du Haut-Doubs et le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort côté français. Côté Suisse: l'Association intercantonale arcjurassien.ch, l'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux, l'Association pour le Développement du Nord Vaudois, l'Association Région Val-de-Travers, l'Agglomération Urbaine du Doubs, le Conseil du Jura bernois et la République et Canton du Jura. Cette action bénéficie également du soutien financier de l'Union européenne, du commissariat de massif du Jura, de la Confédération suisse et des cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud dans le cadre du programme Interreg IV France-Suisse.

Contacts pour plus d'informations sur le projet de covoiturage:

Porteur de projet suisse:

Mireille Gasser

arcjurassien.ch

mireille.gasser@arcjurassien.ch

+41 32 889 76 05

Porteur de projet français:

Edouard Prost

Parc Naturel Régional du Haut-Jura

ed.prost@parc-haut-jura.fr

+33 3 84 34 12 30

Nicolas MERCAT

Inddigo – Altermodal

n.mercat@inddigo.com

+33 (0)4 79 96 46 65 ; +33 (0)6 30 66 63 69

Giorgio GIOVANNINI

Mobilidée

giovannini@mobilidee.ch

+41 22 809 02 51; +41 79 342 31 67

Contact pour information sur TAXITO:

Martin Beutler

TAXITO

martin.beutler@taxito.com

+41 78 885 68 25

www.taxito.com